

En ville, la bicyclette toujours à la recherche de sa voie

À Bastia, le transport à vélo représente encore une part négligeable des déplacements, dans un "écosystème" très largement dominé par l'automobile. Un déséquilibre auquel la municipalité envisage aujourd'hui de remédier

Le vent soufflait fort hier après-midi sur la région bastiaise. Mais pas question d'annuler la sortie à vélo prévue par les services de la ville. Il faut dire que ce n'est pas tous les jours que l'on peut bénéficier de l'avis d'un spécialiste de la sécurité des transports comme Jérôme Chassagnes.

Chargé de mission au centre d'étude et d'expertise sur les risques d'environnement de mobilité et d'aménagement (CEREMA), celui-ci doit participer aujourd'hui à un colloque organisé par l'association Adrien Lippini, un vélo une vie. Présent à Bastia dès hier, il était convié à un petit tour des quartiers, histoire d'évaluer les potentialités et les handicaps de la ville en matière de déplacement à vélo. Une promenade de plus de deux heures qui aura été ponctuée de nombreux arrêts.

Dans la vallée du Fango, la petite équipe fait une longue pause. La discussion porte sur le projet d'installation d'une piste cyclable le long de cette artère très fréquentée. Dans son ambitieux plan communal des liaisons douces - qui sera présenté aujourd'hui à l'Ira (voir ci-dessous) -, la municipalité envisage d'y créer une piste cyclable monodirectionnelle. "Le trottoir est trop étroit, fait remarquer Jérôme Chassagnes. L'idéal serait de prendre la place nécessaire sur la voie de circulation."

"Le danger c'est le différentiel"

Les techniciens des services communaux écoutent attentivement mais soulignent toutes les contraintes qui accompagnent leur projet. "Le problème que nous avons au



Le temps d'une promenade, services de la ville, responsables d'association et experts en matière de sécurité évaluaient hier les handicaps et les marges de progression de la ville en matière de transport à bicyclette. / PHOTOS CHRISTIAN BUFFA

jourd'hui, c'est que nous devons installer des espaces pour le vélo sans supprimer de places de stationnement, explique Bruno Guillard, le responsable du service "voirie" de la ville. Lorsque le parking de 900 places prévu à la gare sera construit, les choses seront différentes."

La promenade se poursuit: rue Campinchi, Boulevard Paoli, rue Sant'Angelo, Saint-Joseph, Octroi... Au passage, le petit cortège emprunte la rue Sainte-Ellisabeth. Une artère étroite, limitée à 20 km/h, qui compte

parmi les deux zones dites "de rencontre" de la ville. Des zones où piétons, cyclistes et automobilistes peuvent circuler conjointement.

"Il faut comprendre que ce qui crée le danger en matière de circulation, c'est le différentiel de vitesse entre les différents modes de déplacement, souligne Jérôme Chassagnes. Si on veut réduire l'insécurité dans le transport

à vélo, il faut des voies de circulation qui interdisent cet écart de vitesse."

Une grosse marge de progression

Une prescription dont la municipalité semble décidée à tenir compte. Son objectif affiché est non seulement de multiplier ces zones dites de "rencontre" mais de faire de Bastia, à

terme, une ville limitée à 30 km/h. "Une enquête mobilité réalisée par la CTC en 2017 démontre que les deux éléments qui découragent le plus des gens de se déplacer à vélo sont le manque d'aménagement et le sentiment d'insécurité, renchérit Edoile Minard, chargée de mission développement durable de la ville. On ne pourra pas créer des pistes cyclables de partout. La solu-

tion obligée pour développer le transport à vélo, c'est cette zone 30 km/h. Un challenge qui vaut la peine d'être relevé. Car la marge de progression de Bastia, en la matière, est énorme.

Le transport à vélo représente, en ville, à peine 0,8 % de la part modale. Bien peu de chose à côté des 15 % affichés par des villes en pointe comme Strasbourg

PIERRE NEGREL

Un plan vélo ambitieux

"Partageons la route, protégeons la vie": derrière cet intitulé, c'est une longue journée de conférences-débats autour de la sécurité routière qui est organisée aujourd'hui à l'Ira, à l'initiative de l'association Adrien Lippini, un vélo une vie. Un tour d'horizon complet de la problématique qui réservera toutefois une large place à la question du transport à vélo.

C'est dans ce cadre que la municipalité présentera, à 15h30, le plan communal des voies douces qu'elle vient d'élaborer sur la base d'une étude réalisée par un cabinet spécialisé installé à Chambéry. Très ambitieux, ce plan prévoit l'aménagement d'une centaine de voies de circulation adaptées au transport à vélo sur l'ensemble de la ville et notamment la création d'une voie douce reliant l'octroi à la caserne des pompiers.

Des éléments de calendrier, comportant un phasage de ces différentes opérations, devraient être rendus publics.

P. N.

